



Le dispositif Bien-Etre au collège Lucie Aubrac

Les élèves Ambassadeurs

18 élèves du collège ont été formés pour devenir les élèves ambassadeurs contre le harcèlement scolaire.

Les adultes référents

Une équipe composée de Mme Danoun, M. Doyen, Mme Dejeux et de 7 professeurs est formée pour gérer et mettre en place le protocole du dispositif dès qu'une situation est signalée.

Les actions menées en 2025-2026

En novembre, les élèves ambassadeurs ont eu une formation de 2h sur leur rôle dans l'établissement.

Lundi 12 janvier, les élèves ambassadeurs ont proposé aux élèves et aux adultes du collège de s'habiller en vert. Ils sont passés dans toutes les classes pour distribuer un petit message personnalisé à tous les élèves du collège.

Prochaine action : sensibiliser les élèves au cyber-harcèlement.

Au retour des vacances de la Toussaint, trois musiques sur le harcèlement scolaire ont été diffusées dans l'établissement pendant les trois premières matinées de la semaine.

Le jeudi 6 novembre au matin, les élèves de sixièmes sont venus écouter la chanson de Maëlle sur le harcèlement, chantée par la chorale du collège et accompagnée au piano par M. Gagneux. L'après midi, tous les élèves ont eu une activité pédagogique sur le harcèlement (visionnage d'une vidéo, analyse de la vidéo et jeux).

Un questionnaire a ensuite été rempli par tous les élèves du collège en heure de vie de classe.

Le dispositif Bien-Etre du collège utilise la méthode Pikas, également appelée « méthode de la préoccupation partagée ».